

La Cour suprême du Mexique suspend les réformes électorales de López Obrador

Image not found or type unknown



Mexico, 25 mars (RHC) La Cour Suprême de Justice de la Nation (SCJN) du Mexique a suspendu vendredi l'application de la réforme électorale promue par le gouvernement du président Andrés Manuel López Obrador.

La SCJN a suspendu indéfiniment l'entrée en vigueur du plan B en admettant la controverse constitutionnelle déposée par l'Institut national électoral (INE).

La plus haute juridiction du pays a informé que cette controverse doit être analysée par le ministre Javier Laynez Potisek.

Le juge a admis le recours et a accordé la suspension "demandée par l'INE en ce qui concerne tous les articles contestés du décret, à savoir que les choses restent dans l'état où elles se trouvent aujourd'hui et que les dispositions en vigueur avant la réforme respective restent en vigueur".

Une fois le recours admis au traitement, le ministre Laynez devra recevoir les arguments des pouvoirs exécutif et législatif sur cette réforme, préparer un projet d'arrêt et le proposer à l'assemblée plénière de la SCJN, qui n'a pas de date de finalisation.

Cette décision intervient alors que l'opposition au président López Obrador a déposé des recours juridiques pour empêcher la réforme électorale du gouvernement mexicain, connue sous le nom de "Plan B", après qu'une précédente réforme n'a pas obtenu la majorité au Congrès pour devenir une loi.

La réforme électorale dite "Plan B", approuvée par le Sénat, réduit le budget et le personnel de l'Institut national électoral (INE), l'institution qui organise les élections au Mexique.

Avant l'entrée en vigueur de la réforme, l'opposition et l'INE ont contesté les changements et déposé des recours devant les tribunaux pour empêcher la mise en œuvre des changements, qui seront désormais suspendus.

Le président mexicain affirme que ces mesures permettront d'économiser des millions de dollars (il a qualifié de "stratosphériques" les salaires des hauts fonctionnaires de l'INE) et assure qu'elles rendront le vote plus efficace.

Il accuse également l'organisme de ne pas être impartial et d'avoir permis des fraudes électorales dans le passé, raison pour laquelle il avait promis de le modifier depuis son accession à la présidence du pays.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/317753-la-cour-supreme-du-mexique-suspend-les-reformes-electorales-de-lopez-obrador>



Radio Habana Cuba